

Dossier de presse :

Présentation des mesures d'ajustement pour la rentrée 2017
dans le 1^{er} degré

Lundi 19 juin 2017 à 18h00

Fabien Ben

Inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Éducation nationale

Contact presse :

Aurore Simon, chargée de communication
doc71@ac-dijon.fr
03.85.22.55.21.

Les conditions de la rentrée dans les premier et second degrés en Saône-et-Loire

La rentrée 2017 verra se poursuivre la refondation de l'école de la République engagée en 2013 par le premier degré, notamment au travers de la mise en œuvre des nouveaux programmes, d'une nouvelle répartition des cycles d'enseignement et surtout de nouvelles modalités d'enseignement pour de meilleurs apprentissages, notamment dans le cadre du nouveau collège.

Dans le premier degré, les dispositifs spécifiques (plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de 3 ans, brigades de remplacement) sont confortés et renforcés. En termes de répartition des emplois, la nouvelle procédure d'allocation des moyens aux académies, utilisée depuis la rentrée 2015, **prend davantage en compte les particularités territoriales et sociales**.

Ainsi, dans un contexte démographique de **baisse d'effectifs**, la tendance perçue depuis 2015 se confirme, avec un rythme moins soutenu qu'attendu.

En effet, pour mémoire, à la rentrée 2016, le département a perdu 536 élèves alors que la dotation a été abondée de 11 postes.

Pour la rentrée 2017, alors que la prévision est à nouveau à la baisse avec 444 élèves de moins, la dotation est augmentée de 2 postes. Ce qui signifie que sur deux ans, le département pourrait avoir perdu près de 980 élèves et parallèlement bénéficier d'une dotation abondée de 13 emplois, améliorant encore son taux d'encadrement pour un P/E estimé à 5,79 à la rentrée 2017 (5.73 l'an passé), supérieure au P/E national prévisionnel de 5,44.

Pour autant, cet apport ne doit pas porter de coups d'arrêt à la politique éducative engagée : **le soutien à la ruralité et l'allocation proportionnelle des moyens aux besoins sociaux et environnementaux** constituent toujours le cadre de référence appliqué à la préparation de la rentrée 2017. Ainsi, cette année, allons-nous accompagner encore les démarches de rapprochement entre communes et écoles pour une meilleure rationalisation de notre réseau scolaire afin de garantir une plus grande équité entre les élèves. L'objectif est de favoriser les conditions de réussite éducative pour tous et ainsi offrir le meilleur service d'éducation à chaque élève.

La prise en compte des besoins des élèves liés à l'environnement social et économique constitue un autre aspect essentiel de cette préparation. **L'effort en faveur de l'éducation prioritaire ou de la ruralité** continue à se traduire concrètement par des attributions ou des maintiens d'emplois permettant des taux d'encadrement plus forts que dans le reste du département.

La procédure de préparation de rentrée se poursuit donc grâce à un **suivi continu de la situation des écoles pour des ajustements présentés cet après-midi en CDEN**. Cette réflexion d'ajustement sera poursuivie en septembre 2017, en veillant notamment à éviter des retraits effectués dans les jours de rentrée.

C'est grâce à ce dialogue soutenu et confiant que les contours d'une rentrée sereine se définiront progressivement, pour le plus grand bénéfice du service public d'éducation et des élèves de Saône-et-Loire.

**ATTRIBUTIONS D'EMPLOIS CONFIRMÉES
RENTREE 2017**

Suite au CDEN du 19 juin 2017

ECOLES CONCERNEES	MATERNELLES	ELEMENTAIRES
ECOLES MATERNELLES		
Autun Victor Hugo	1	
Epervans	1	
Montceau-les-Mines Elsa Triolet (suite fusion Antoine Bourdelle)	1	
Montchanin Charles Perrault	1	
Paray-le-Monial les Sables	1	
TOTAL	5	

ECOLES ELEMENTAIRES		
Chalon-sur-Saône Maurice Cortot		1
Chalon-sur-Saône Laennec		1
Chalon-sur-Saône Pablo Neruda		1
Gueugnon Louis Pasteur		1
Marcigny Lucie Aubrac		1
TOTAL		5

ECOLES PRIMAIRES		
Chalon-sur-Saône Les Charreaux		1
Chalon-sur-Saône Rives de Saône		1
Mâcon Marcel Pagnol (dispositif moins de 3 ans)	1	
Mâcon Les Perrières		1
TOTAL	1	3

RPI		
Chenay le Chatel – Melay		1
Saint Christophe en Brionnais		1
TOTAL		2
TOTAL		10

REEXAMENS DE SITUATIONS A SUIVRE		
ECOLE ELEMENTAIRE		
Paray le Monial Champ Seigneur		1
ECOLE PRIMAIRE		
Saint Firmin		1
Couches	1	
RPI		
Lacrost – Prény	1	
TOTAL		2

ABANDONS DE SITUATIONS A SUIVRE		
Mâcon Bloux maternelle		
Mâcon Bréart maternelle		
Ouroux sur Saône élémentaire		

ATTRIBUTIONS D'EMPLOIS ENVISAGEES DEVANT ELEVES

ASSISTANTS DE PREVENTION

Circonscription Chalon sur Saône I et II	0,50
Chenay le Chatel -Melay RPI 77	0,25
Tournus Raymond Dorey	0,25
	1,00

ASH

Charnay les Mâcon	primaire la Coupée	1,00
Autun	SESSAD autisme	1,00
Saint Rémy PEP	SESSAD Louhans	1,00
Buxy	ITEP	0,50
Charnay les Mâcon	ITEP	1,00
Montceau les Mines	Centre éducatif Bellevue Montferroux	0,50
		5

RASED

Chalon sur Saône	élémentaire Pauline Kergomard	1,00
Torcy	primaire Champ Balard	1,00
Lugny	primaire Marcel Pagnol	1,00
Hurigny	primaire	1,00
Gueugnon	élémentaire Louis Pasteur	1,00
Hurigny	primaire	0,50
		5,50

PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES

CREATIONS

Chalon sur Saône	élémentaire Bourgogne Pierre Vaux	1,00
Culiseaux	primaire	1,00
Digoin	Élémentaire Laffeur Bartoli	1,00
Saint Rémy	primaire Ruisseau Mauguet	1,00
		4,00

DISPOSITIF DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

CREATIONS

Mâcon	primaire Marcel Pagnol
Paray le Monial	Les Sables

TRANSFORMATIONS

Chalon sur Saône	maternelle Jean Lurcat
Chalon sur Saône	maternelle Saint-Exupéry
Gueugnon Les Gachères	
Raitte - Montagny près Louhans	RPI 70

REPLACEMENTS A SUIVRE

Brigades	2,00
	2,00

DIVERS

Poste allégé	2,70
Décharge de direction	1,58
	4,28

ATTRIBUTIONS D'EMPLOIS ENVISAGEES POUR LE PILOTAGE

PILOTAGE		
Mâcon application	0,25	Décharge maître formateur
Mâcon	1,50	IEN maternelle et adaptation
Mâcon	1,00	conseiller pédagogique langues vivantes
Mâcon	0,50	coordonnateur pôle départemental sciences
Mâcon	0,50	coordonnateur centre de ressources
Mâcon	0,50	chargé de mission formation continue
	4,25	
TOTAL ATTRIBUTIONS D'EMPLOIS ENVISAGEES POUR LE PILOTAGE	4,25	
TOTAL ATTRIBUTIONS EMPLOIS ENVISAGEES DEVANT ELEVES	41,78	
TOTAL	46,03	

RETRAITS D'EMPLOIS
RENTREE 2017
Suite au CDEN du 19 juin 2017

RETRAITS D'EMPLOIS CONFIRMES		
ECOLES CONCERNEES	MATERNELLES	ELEMENTAIRES
ECOLES MATERNELLES		
Chalon-sur -Saône Bourgogne	1	
Le Creusot Mouillelongue	2	
Montchanin Jean de la Fontaine	2	
Montceau-les-Mines Antoine Bourdelle (suite fusion avec l'école Elsa Triolet)	2	
Oslon	1	
TOTAL	8	
ECOLES ELEMENTAIRES		
Autun Clos Jovet		1
Bourbon Lancy Pierre et Marie Curie		1
Chalon-sur-Saône Pauline Kergomard		1
Chalon-sur-Saône Bourgogne Pierre Vaux		1
Le Creusot Raymond Rochette		1
Le Creusot Marie Curie		1
Gueugnon Les Bruyères – Jean Macé		1
Louhans Vial Vincent		1
Montceau-les-Mines Anatole France		1
Montceau-les-Mines Jean Rostand		1
Montceau-les-Mines Bellevue Voltaire Rousseau		1
Saint-Germain-du-Bois Claude Foret		1
Saint-Semin-du-Bois Jacques Prévert		1
TOTAL		13
ECOLES PRIMAIRES		
Chalon sur Saône Louis Lechère		1
Chatenoy en Bresse Jacques Brel		1
Savigny en Revermont Les Violettes		1
TOTAL		3
RPI		
Bantanges – Rancy		1
Beaubery – Verosvres		1
Bourg le Comte - Ceron – Chambilly		1
Bourgvilain – Saint Point		1
Brandon – la Chapelle Mont de France – Clermain- Trivy		1
La Chapelle-de-Bragny – Nanton – Lalheue – Etrigny		1
Lessard le National – Virey le Grand		1
Senneceé les Macon – Saint-Jean-le-Priche – Charbonnières	1	
Saint-Jean-de-Vaux – Saint Denis de Vaux – Barizey – Saint Mard de Vaux		1
TOTAL	1	8
TOTAL	9	24

REEXAMENS DE SITUATIONS A SUIVRE		
ECOLES ELEMENTAIRES		
Chalon -sur -Saône Jean Lurçat		1
RPI		
Bruailles – Sainte Croix		1
	1	1
RETRAITS D'EMPLOIS NON CONCRETISES		
ECOLES MATERNELLES		
Le Creusot Le Tennis		
Gueugnon Les Gachères (pour mise en place d'un dispositif moins de 3 ans)		
Montchanin Charles Perrault		
Gergy (pour mise en place d'un dispositif moins de 3 ans)		
ECOLES ELEMENTAIRES		
Charolles Jean Macé		
Le Creusot La Pépinière		
Le Creusot La Chamille		
ECOLES PRIMAIRES		
Jambles		
L'Hôpital le Mercier		
Varennes le Grand Charles Perrault		
RPI		
Montagny Prés Louhans		
AUTRES RETRAITS D'EMPLOIS		
Chalon sur Saône circonscription	0,50	
Le Creusot circonscription	0,50	
Mâcon sud circonscription	0,50	
Romenay primaire	0,25	
Décharge de direction	2,08	
Lugny Marcel Pagnol	1,00	
TOTAL	4,83	
ASH		
Chamay les Mâcon centre hospitalier les Chanaux	1	
Chalon sur Saône CMPP	1	
Chalon sur Saône CMPP	2	
Montceau les Mines Jean Rostand élémentaire	1	
TOTAL	5	

Glossaire

CDEN : conseil départemental de l'Education Nationale

CTSD : comité technique spécial départemental

Enseignant référent : Interlocuteur privilégié des parents, l'enseignant référent fait le lien entre les familles et l'ensemble des professionnels qui gravitent autour de l'élève, tout au long de son parcours scolaire.

ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation

ETP : équivalent temps plein

IEN : inspecteur de l'éducation nationale

IME : institut médico-éducatif

ITEP : instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques

P/E : ratio donnant le nombre de postes d'enseignants (en équivalent temps plein) pour cent élèves

PEDT : Projet EDucatif Territorial

Plus de maîtres que de classes : L'objectif premier est de rendre l'école plus juste et plus efficace, de réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles. La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée à l'école primaire, dans le cadre de la refondation de l'École de la République. Ce dispositif repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire.

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

Scolarisation des moins de trois ans : Le développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans à l'école maternelle est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école. La scolarisation d'un enfant de moins de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle constitue une toute première étape de son parcours scolaire.

UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants